



Le mot du Président

Cher Raisonneur,
 Fêtera-t-on un jour le huit-centenaire de notre merveilleux site de Montfort ?
 Pourra-t-on un jour s'enorgueillir d'avoir un peu contribué à sa sauvegarde et à l'effroyable dégradation du temps qui ronge ses murailles, balaie ses tours, et l'amenuise au rang de simple tas de pierres ?
 Saura-t-on un jour d'avantage sur son passé, sa construction, ses habitants et leurs péripéties, craintes et espoirs ?
 Comprendra-t-on un jour la valeur qu'il avait, l'aura qu'il rayonnait, la puissance qui s'en émanait, la fon-

tion qu'il jouait sur la vallée, les âmes des foyers alentours ?
 Une chose est sûre, sans votre aide, votre soutien, votre implication, nul doute que de nombreux mystères resteront dans l'ombre, à tout jamais.
 Faut-il s'en plaindre, faut-il laisser le temps agir ? Chacun d'entre nous a sa propre réponse qu'il exprimera à sa manière.
 Pour moi qui vous accompagne, je peux affirmer que le mystère c'est celui de l'attraction inconditionnelle et inaliénable qu'il joue sur moi, magnifique aimant dans son écrin de verdure, lien spirituel qui ne cesse de m'apporter la force et l'envie de le

servir et de vous mobiliser. Mieux qu'un sentiment, une sensation, un véritable appel.
 Que l'an de grâce MMXIII vous apporte icelles forces de festoyer et vous expie de moult tracas et autres chimères.
 Nous comptons sur vous pour l'organisation, la préparation et la participation de la fête médiévale du 6 juillet.



Philippe Verrier



Un de nos plus fidèles raisonneurs vient de nous quitter. Augustin AYMOZ, notre historien local, bien connu pour ses ouvrages relatant la vie crolloise et du Grésivaudan, patrimoine local incontestable.
Il était une fois... le Grésivaudan, le Grésivaudan à travers les âges, Crolles et le Grésivaudan...
 Ses livres nous laissent une trace indélébile sur l'évolution de la vie dans la vallée. Qu'il en soit grandement remercié. A nous de prendre le relais pour perpétuer cette mémoire, l'histoire qu'il nous a contée et poursuivre ce passionnant travail de transmission. Soyons digne de lui.
 Nous partageons la peine de sa femme et de sa famille.

N'oubliez pas notre
Assemblée Générale Ordinaire
Vendredi 25 janvier 2013 à 20H30 - Salle Cascade
 Nous reviendrons sur nos travaux et nos projets.
 Bien sûr, ce sera l'occasion d'un verre de l'amitié.

DANS CE NUMÉRO : SORTIE PATRIMOINE PAGES 2 ET 3 - LE COMPOSTAGE PAGE 4 - L'EXPRESSION DU MOIS PAGE 5 - RECETTE DU MOIS PAGE 5 - PLANS EN RELIEF GRENOBLE ET FORT BARRAUX PAGE 6

Votre soutien nous est précieux
Pensez à renouveler votre adhésion pour l'année 2013

Adhésion : 10 Euros

Adhésion + Soutien : 20 Euros ou plus

Par chèque libellé à l'ordre des « Raisonneurs de pierre »

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

☎ : Courriel :

à adresser à :

Mme Brigitte Verrier - Trésorière des Raisonneurs de pierre
 71 rue Flora Tristan
 38920 CROLLES



Sortie patrimoine

par Hélène

Cette année, notre sortie annuelle avait pour thème « L'Histoire et le patrimoine du vieux Grenoble. » Cela nous a amené à suivre Michel Mercier, de Patrimoine et développement, dans les rues du vieux Grenoble qui entourent la cathédrale.

Nous avons ainsi découvert une très belle cour intérieure au 10 rue Che-noise, l'hôtel de Pierre Bucher, construit en 1560 dans une architecture Renaissance.

Nous avons ensuite reconnu le cheminement de l'enceinte romaine et observé l'un de ses derniers vestiges derrière la cathédrale.

Après l'intérieur de la cathédrale, nous avons admiré la fontaine des 3 ordres sur la place Notre Dame, hommage à la pré-révolution de 1788 (journée des Tuiles).

Nous avons ensuite redécouvert d'un nouvel œil la rue Voltaire, originellement rue neuve, construite à l'intérieur des remparts du XVII^{ème} élevés par Lesdiguières : sa ganterie (l'une des dernières de Grenoble), ses cha-



*Cour intérieure Hôtel Pierre Bucher
8 rue Brocherie*

où nous avons pu nous réchauffer en découvrant ou redécouvrant le fameux baptistère du V^{ème} siècle.

Le temps va se refroidir tout au long de la journée, et la pluie qui nous avait épargnés jusque-là va se renforcer. C'est avec plaisir que nous nous retrouvons au restaurant de la Table Ronde, sur la place du Parlement, pour un déjeuner local et bien copieux (gratin dauphinois pour le plaisir de notre trésorière et tarte aux noix en dessert, hum !)

L'après-midi, c'est la découverte du Musée archéologique Saint Laurent nouvellement réhabilité qui nous a occupés, presque au chaud. Notre

pelles telles que la chapelle des Pénitents qui nous réserve une surprise en exposant les stalles de l'abbaye des Ayes, le couvent Sainte Cécile, le couvent des Minimes et ses hôtels particuliers avec cours donnant sur la rue, tel l'hôtel d'Ornacieux où l'on reconnaît les écuries et un puits.

Ce parcours nous a conduits au musée de l'ancien évêché

guide, Lauredana et son bel accent italien, nous a fait cheminer tout au long des siècles dans les différentes strates de ce lieu de sépultures. Au V^{ème} siècle déjà, les romains enterraient leurs morts de ce côté de l'Isère, à l'extérieur de la cité. Cette coutume s'est perpétuée jusqu'au XVI^{ème} siècle. Avec le christianisme, se sont élevés successivement un mausolée puis une église en croix et sa crypte redécouverte au XIX^{ème} siècle. Vint ensuite sous Charlemagne, la transformation de l'église avec deux absides, à l'Est et à l'Ouest. Au XI^{ème} siècle, l'une des absides est remplacée par un clocher porche. Un cloître vient compléter l'ensemble au XIII^{ème} siècle et subira plusieurs agrandissements, avant l'abandon progressif de l'église après le XVII^{ème} siècle. Des squelettes dans les différents niveaux de fouilles, une crypte parfaitement conservée avec ses élégantes colonnettes, un film et jeu de lumières mettant en scènes les différentes périodes d'évolution du site, cette visite nous a passionnés.

La journée fut bien remplie, et fut encore une fois l'occasion de belles visites et d'une immersion contemplative dans notre histoire locale. Un grand merci à Jean-Michel pour l'organisation parfaite de ces visites.

La fin de journée aura été définitivement marquée par la chute de neige qui a recouvert Grenoble de 10 cm de neige (alors que Crolles était épargné !)

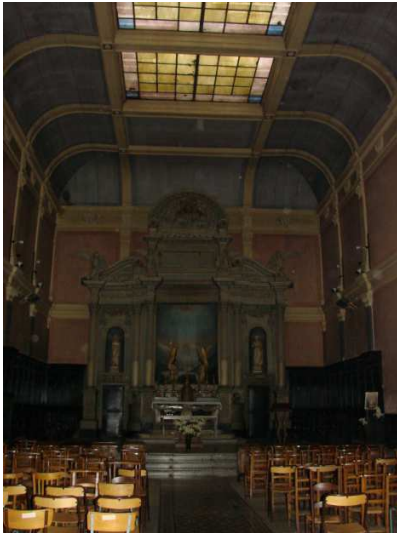
Plus de photos sur Picasa : [Sortie Patrimoine Grenoble 2012](#)



Ganterie rue Voltaire



Vestige de l'enceinte romaine



Chapelle des Pénitents et anciennes stalles de l'abbaye des Ayes de Crolles



Escalier du couvent des Minimes



Crypte St Oyand



Église St Laurent - Entrée du clocher porche et fresques du XI^e



Église St Laurent - Les fouilles de l'ancienne nécropole



La Plante du mois par Martine

Le compostage

À la demande de certains, dans ce numéro, nous allons parler non pas d'une plante, mais de leur nourriture favorite, le compost.

Beaucoup d'entre-nous qui possédons un jardin, hésitons à nous lancer dans le compostage, et pourtant, ce n'est pas si compliqué. Prenez un seau de déchets de cuisine, un panier de tontes de gazon, ajoutez une brassée de tiges sèches, placez le tout dans un composteur, remuez bien et laissez faire la nature... Bon, d'accord, c'est pas tout à fait aussi simple... mais presque. Voyons cela en détails.

On peut mettre au compost les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œufs (écrasées), les restes de repas pas trop gras (riz, pâtes, miettes de pain), le thé, le café. En théorie, la viande, les os, les coquillages peuvent aussi aller au compost, mais ils seront longs à se décomposer, et peuvent provoquer de mauvaises odeurs et attirer des bestioles indésirables. À éviter donc. Vous pouvez ajouter à cela les tontes de gazon et les herbes issues du nettoyage du jardin. Tout ceci constitue des matières vertes qui apportent de l'azote, des sels minéraux, des éléments fermentescibles et beaucoup d'humidité. Si vous mettez uniquement ces matières vertes, le compost se décomposera rapidement, mais se tassera, formant une masse humide, mal oxygénée, malodorante. Il sera pauvre en humus.

Il faudra donc, lors de chaque apport, ajouter des matières brunes, sèches, riches en substances végétales carbonées qui permettront d'obtenir un humus stable : feuilles mortes, brindilles, tiges de fleurs sèches, petites branches broyées, sciure de bois, écorces. Si vous mettez trop de ces matières brunes, le compost sera bien aéré

mais se décomposera trop lentement faute d'azote et d'eau. Mais il y a peu de risque car nous disposons en général de plus de matières humides que de matières sèches.

Vous pouvez mettre au compost les mauvaises herbes racines comprises. Les racines charnues comme celles des pissenlits sont excellentes car elles contiennent des éléments nutritifs puisés en profondeur. Si vous craignez que les racines de chiendent ou de liseron repoussent dans le compost, laissez-les sécher deux jours au soleil.



Dans un composteur, le faible volume de

matières ne permet pas une montée en température importante. Les graines et certains éléments pathogènes ne seront pas détruits. Si vous ne voulez pas que votre compost « germe », il vous faudra donc éviter les plantes montées à graines. Évitez aussi d'y ajouter des plantes malades en trop grande quantité. Deux ou trois pommes véreuses ou une tige de tomate coupée en petits morceaux et bien mélangées au compost en formation ne seront pas gênantes, mais n'en remplissez pas votre composteur.

Plus les éléments apportés dans le compost sont petits et plus vite ils se décomposent. Alors, coupez en petits morceaux les trognons de choux, les grandes feuilles, les grosses racines, les grandes tiges ou broyez-les. Si vous n'avez pas de broyeur, vous pouvez facilement broyer tiges, feuilles et petites branches avec la tondeuse à gazon.

Apportez les matières en petite quantité et mélangez-les à l'aide d'une fourche au compost en formation sur quelques centimètres. Veillez notamment à bien enfouir les épluchures coriaces comme les peaux d'agrumes

qui ne doivent pas se dessécher pour bien se décomposer.

Bien sûr, il n'est pas question de peser les différents types de matériaux. Il suffit de s'assurer que le compost est suffisamment humide mais pas trop, comme le terreau en sac vendu en jardinerie. S'il est trop sec, arrosez-le, de préférence avec de l'eau de pluie, ou bien ouvrez le couvercle lors d'une averse (et n'oubliez pas de le refermer lorsqu'il est assez mouillé). S'il est trop humide, ajoutez des matières sèches et mélangez-les aussi profondément que possible.

Voilà pour le contenu. Et pour le contenant ? Le composteur doit être ni trop haut, ni trop étroit, plutôt carré ou rond. Vérifiez au moment de l'achat que vous serez suffisamment à l'aise pour effectuer ce mélange avec une petite fourche. Un couvercle est utile pour éviter le dessèchement aussi bien que les excès de pluie. Son emplacement a aussi son importance. Il doit être à l'ombre en été, et, si possible, au soleil en hiver. L'ombre d'un arbre caduc dans un coin discret lui conviendra très bien. Les bricoleurs pourront aussi construire leur composteur avec quelques piquets et du grillage à poules, ou avec des palettes de récupération.

Le compost est mûr lorsqu'il a l'aspect du terreau du commerce. Cela peut prendre de 6 à 12 mois selon la saison (la décomposition est plus rapide en été). Vous pourrez alors commencer à le prélever en bas du composteur, par la petite trappe généralement prévue à cet effet.

Vous épandrez ce compost au pied des légumes, des fleurs, des rosiers, des arbustes. Vous pouvez aussi l'utiliser pour vos plantes en pot en surface ou pour le rempotage en le mélangeant pour moitié avec du terreau du commerce.

Que faire des grosses quantités d'herbe tondu ?

Si vous avez une grande surface d'herbe à tondre, vous ne pourrez pas tout mettre dans le composteur. Utilisez donc le trop plein d'herbe en paillage au pied des arbustes et des plantes vivaces. A raison de 3 ou 4 cm, il n'est pas nécessaire de la faire sécher avant de l'épandre.



L'expression du mois

par Philippe

Faire amende honorable

« Présenter ses excuses, reconnaître qu'on a eu tort. »

L'amende est aussi ancienne que les régimes que l'homme a établis ! Tous les peuples de l'Antiquité l'ont introduite dans leur système de pénalité.

Peu de gens au Moyen-âge savaient écrire. Toute entente se jouait sur la parole donnée, sur l'honneur engagé, car la réputation était une chose très sérieuse. De fait celui qui commettait un crime, manquait à sa parole envers son Dieu, son pays, son roi, devait rétablir son honneur en tout premier lieu en amendant celui-ci, en demandant pardon à Dieu, à la société et aux hommes.

Le mot « amende » vient du verbe « amender » de *amendare*, « corriger » en latin. Dès le XIII^e siècle, il désignait une peine, une punition correspondant à la réparation d'un tort, souvent grave. L'amende honorable, imposant une demande de pardon en public, était une peine infamante qui se traduisait entre autres par une privation d'honneur (honorable : relative à l'honneur). Cette peine humiliante s'appliquait aux aristocrates, pour qui le déshonneur d'être traité comme un criminel et de de-

mander le pardon au petit peuple était particulièrement profond. Amende honorable prend donc le sens de laver son nom en avouant la vérité et demandant pardon à tous. Une faute avouée étant à moitié pardonnée, l'amende honorable pouvait être accompagnée de châtiments publics afin qu'ils servent d'exemples.

De notre temps, le mot amende ne désigne plus qu'une peine pécuniaire. Au Moyen-âge et, jusqu'en 1791 par la Constituante, rétablie sous la Restauration et définitivement supprimée moins d'un siècle plus tard, l'amende honorable consistait en un aveu fait, soit au tribunal, soit sur la place publique. Le condamné, dans ce dernier cas, devait paraître nu-tête, nu-pieds et en chemise ; il avait la corde au cou et tenait un cierge à la main en cas de peine capitale.

Avec le temps, laver son honneur devint moins à la mode et elle fut opposée à l'amende profitable, moins honorable, celle-ci consistant en un paiement de sommes d'argent, la seule qui nous soit restée sous forme d'une réparation pécuniaire, comme l'amende que nous versons aujourd'hui à l'État pour un chevauchement de ligne blanche continue.



De nos jours l'expression s'est considérablement affaiblie, puisque tout un chacun peut aujourd'hui de cette manière reconnaître ses torts et demander pardon sans être soumis à un jugement public, c'est simplement avouer sa faute, en demander pardon en reconnaissant ses torts, parfois même de manière intériorisée.

On retrouve cette notion d'amélioration, de correction, dans l'amendement du sol.

Mal vit qui ne s'amende : c'est faire un mauvais usage de la vie que de ne point se corriger.

Dame, valeur, beauté et courtoisie [il y] A tant en vous qu'on n'y sait qu'amender.



La Recette
par Brigitte

Gratin de pommes de terre aux girolles

Ingrédients

700g de pommes de terre
300g de girolles
300g de fromage à raclette
2 tomates
2 oignons
15cl de crème liquide
2 cs d'huile
1 petite gousse d'ail
sel poivre.

- Nettoyez les girolles. Épluchez les pommes de terre et faites les cuire à l'eau salée 25 minutes. Égouttez-les et laissez refroidir.
- Dans une poêle faites fondre les oignons émincés dans une cuillerée à soupe d'huile. Réservez. A leur place faites sauter les girolles 5 minutes avec l'ail haché dans le reste d'huile. Salez légèrement.
- Préchauffez le four thermostat 6.
- Coupez les patates en rondelles, rangez-les dans le plat en alternant avec des oignons, des rondelles de tomates, et des girolles. Salez, poivrez. Arrosez de crème et recouvrez de tranches de fromage.
- Enfournerez 25 minutes.

Ce plat peut accompagner un rôti de biche pour les fêtes.



Visite des plans en relief de Grenoble et Fort Barraux

par François et Martine, photos Michelle et Jean-Pierre Coutier

Jeudi 13 décembre, la communauté de communes du Grésivaudan avait organisé une visite des plans en relief exposés au Musée Dauphinois et au MAGASIN CNAC. Ouverte à tous les adhérents d'associations Culture et Patrimoine du Grésivaudan, nous étions trois Raisonneurs à participer à cette sortie.

La fabrication de plans-reliefs, maquettes de villes fortifiées à vocation stratégique, est née d'une initiative de Louvois qui donna naissance à une

collection qui ne cessa de s'enrichir durant deux siècles, de sa création en 1668 sous Louis XIV, jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle quand les bastions fortifiés furent abandonnés. Outre leur intérêt militaire, les plans-reliefs constituaient des objets de prestige, témoignages de la puissance de la monarchie ou illustrant les grandes batailles et les grands sièges. Utilisés pour l'enseignement militaire, ils représentent désormais une exceptionnelle source de renseignements pour l'histoire de l'architecture,

l'urbanisme et les modifications du paysage.

Les maquettes furent réalisées avec une grande attention portée aux détails, sous la direction d'ingénieurs militaires et à l'aide d'une grande quantité de documentation écrite et graphique. La collection a été classée monument historique en 1927. Sur les 250 maquettes réalisées, une centaine subsiste. Propriété de l'armée, elles sont aujourd'hui conservées aux Invalides à Paris.

Le plan-relief de Grenoble



Grenoble fut pendant longtemps la clé de la défense du Dauphiné face au duché de Savoie. Une enceinte bastionnée fut construite par le connétable

de Lesdiguières à partir de 1591. À la suite de l'invasion de la cité par les coalisés en 1815, il fut décidé de moderniser les défenses de son fort qui domine Grenoble, appelé « La Bastille ». En parallèle, le maire demanda qu'une nouvelle enceinte urbaine soit édiflée pour permettre l'extension de la ville, qui étouffait dans ses fortifications du XVI^e siècle. Bâtie entre 1832 et 1836 sous la direction du général Haxo, la nouvelle enceinte répondait ainsi davantage à des questions d'urbanisme qu'à des nécessités militaires. Sur le plan-relief, exécuté peu de temps après ces travaux, l'enceinte du XVI^e siècle et celle du XIX^e coexistent, et délimitent deux

parties de la ville très contrastées. Au bord de l'Isère, l'habitat est très dense, tandis qu'entre les deux enceintes, les faubourgs récemment inclus à la ville sont à peine construits. Le plan-relief a été réalisé avant que cette zone ne fasse l'objet d'un plan d'urbanisme. Finalement, le développement de la ville, qui avait conduit à l'agrandissement de l'enceinte urbaine, mena à sa destruction un siècle plus tard.

Construit de 1839 à 1848

Bois, papier, soie, métal

Échelle : 1/604

Dimensions : 8.20 x 7.25 m

Superficie : 59.45 m²

Le plan-relief de Fort Barraux

À la fin du XVI^e siècle, le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} fait construire par provocation un fort en territoire français, près du village de Barraux, qui devient une position avancée dans la vallée de l'Isère, menaçant Grenoble. Le connétable de Lesdiguières attend que le fort soit achevé et approvisionné pour s'en emparer. En 1692, Vauban visite le fort Barraux et le juge totalement inefficace. Pour autant, une place

forte de montagne, même mauvaise, offre toujours des capacités de résistance. Il fait donc entreprendre des



travaux pour améliorer la défense du fort, ce dont le plan-relief témoigne : les fossés ont été approfondis, deux lunettes ont été ajoutées sur le front de l'Isère pour supprimer des angles morts, les bastions ont été relevés et pourvus de casemates.

Construit en 1693, complété en 1818, restauré en 1920

Bois, papier, soie, métal

Échelle : 1/600

Dimensions : 4 x 4,50m

Superficie : 18 m²